

« Exhibit B » menacée d'annulation à Paris : demander son interdiction est une erreur

Michel Tubiana, président d'honneur de la LDH, s'est inquiété de la polémique suite au dépôt d'un référé par un collectif d'artistes demandant l'interdiction de l'exposition « Exhibit B », présentée au Centquatre (Paris 19^e) lors de la semaine du 8 décembre (demande rejetée le mardi 9 décembre, par le tribunal administratif de Paris). Il s'en exprime dans une tribune publiée le 8 décembre dans « Le Plus de l'Obs »*.

L'interpellation des censeurs d'« Exhibit B » ne cesse de provoquer un malaise. Elle traduit, en effet, comme un renvoi en miroir, la réalité d'une histoire occultée, prolongée d'une discrimination toujours contemporaine, et la tendance lourde d'une réponse au racisme et à l'antisémitisme sectorisée, à la mesure du morcellement social actuel. Après d'autres événements, celui-ci interpelle le mouvement antiraciste, qu'il se réclame d'une tradition universaliste ou qu'il s'inscrive dans une démarche plus communautaire. Sa division est éclatante entre ceux, comme la LDH, qui se sont opposés à toute démarche d'interdiction, ceux qui la réclament et celle qui, prudemment, s'est réfugiée dans le silence. Rien ne sert de nier ces divisions, elles sont sur la place publique.

Rien ne justifie la demande d'interdiction

Bien sûr, la question de la liberté artistique est d'autant plus en jeu que les intentions de l'auteur ne laissent place à aucun doute. Elles participent d'une histoire déjà longue d'un artiste né et ayant vécu dans un régime ouvertement raciste, et qui n'a cessé de prendre en compte cette dimension dans tous ses aspects, y compris coloniaux. Mais cette position n'est pas dictée par les circonstances. Elle rejoint la position de principe d'un refus

d'interdiction préalable, que la LDH avait déjà défendue à propos de Dieudonné : pas d'interdiction préalable, et saisine de la justice s'il y a lieu. Rien ne peut donc justifier la demande d'interdiction, ou, pire, les tentatives violentes d'annulation. Mais, à s'en tenir là, on ferait de cette liberté de l'artiste un en-soi qui pourrait s'exercer hors de tout contexte, et sans tenir compte de l'œil du spectateur.

Une rémanence des conséquences du colonialisme

Ce que nous apprennent certaines des réactions à l'œuvre de Brett Bailey, c'est d'abord la rémanence des conséquences de l'esclavage et du colonialisme qui déstructurent le lien social. C'est la prégnance d'un cursus discriminatoire, dont les quelques rescapés ne suffisent pas à créer un dynamisme libérateur. C'est une parole publique marquée par la discordance entre les principes de la République et leur application. Et c'est, enfin et tout simplement, l'expression d'une souffrance d'autant plus vive qu'elle se transmet de générations en générations et qui est sans cesse réalimentée par les conditions de vie.

Une forme d'assignation à résidence communautaire

Mais ce que nous apprennent aussi ces réactions, c'est une forme de rejet du débat d'autant plus inquiétante qu'elle émane, le plus souvent, de personnes qui n'ont pas vu le spectacle. C'est aussi la prétention à détenir une vérité qui reposerait sur l'appartenance ethnique ou communautaire, ou encore sur une légitimité assise sur la condition de victime. C'est, enfin, le refus de reconnaître à ceux et celle qui, comme l'auteur, revendiquent le même rejet du racisme et de l'antisémitisme, le droit de s'y opposer, fût-ce sous forme artistique, parce qu'ils ne seraient pas eux-mêmes des victimes. Ainsi sont juxtaposées les catégories de victimes, mettant au moins implicitement en concurrence leur mémoire et leur souffrance. Ce qui n'était qu'un repli défensif devient une forme d'assignation à résidence communautaire, où chacun serait sommé de définir son appartenance. Redoutable défi que de répondre au racisme et à l'antisémitisme sans pour autant ignorer les spécificités qui existent, et sans mettre en concurrence les mémoires et les victimes. Redoutable défi que de redonner confiance dans une parole universaliste qui n'a pas su ou pu pénétrer les ghettos qui parsèment nos territoires. C'est aussi de cela qu'il nous faudra débattre. Et le plus tôt sera le mieux. ●

* nouvelobs.com